

Commune D'ORVAULT

DEPARTEMENT

Loire-Atlantique

ARRONDISSEMENT

NANTES

CANTON

SAINT-HERBLAIN II

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

12 décembre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le douze décembre, le Conseil municipal de la Commune d'ORVAULT s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du deux décembre, sous la présidence de Jean-Sébastien GUITTON, Maire.

Etaient présents : Mme Dominique VIGNAUX, M. Lionel AUDION, Mme Marie-Paule GAILLOCHET, M. Guillaume GUÉRINEAU, Mme Armelle CHABIRAND, M. Yann GUILLON, Mme Brigitte RAIMBAULT, M. Christophe ANGOMARD, Mme Valérie DREYFUS, M. David HURTREL, Mme Catherine LE TRIONNAIRE, M. Morvan DUPONT, M. Vincent BOILEAU, M. Jean-Yves ROUX, M. Ronan GILLES, M. Pierre ANNAIX, Mme Françoise NOBLET, M. Dominique GOMEZ, Mme Linda PAYET, Mme Stéphanie BELLANGER, Mme Colette VINET-PINSON, M. Sébastien ARROUËT, Mme Marylène JÉGO, M. Gilles BERRÉE, Mme Florence CORMERAIS, Monsieur Florent THOMAS, M. Dominique FOLLUT, Mme Maryse PIVAUT, M. Jean-Jacques DERRIEN, M. Thierry BOUTIN, M. André NYAMSI-HENDJI.

Absents ayant donné pouvoir :

M. Laurent DUBOST	donne procuration à	M. le Maire
Mme Anne-Sophie JUDALET	donne procuration à	M. Christophe ANGOMARD
Mme Sandrine BRUN	donne procuration à	Mme Valérie DREYFUS

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Linda PAYET ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

03. Désignations Orvault Retraite Active et Ecole Municipale des Musiques

Monsieur le Maire rapporte :

Madame FOUQUET-HENRI a démissionné de ses fonctions de conseillère municipale avec effet au 4 octobre 2022.

Monsieur André NYAMSI-HENDJI, candidat suivant de la liste conduite par Monique MAISONNEUVE, a été installé en qualité de conseiller municipal lors de la séance du conseil municipal du 10 octobre 2022.

Madame FOUQUET-HENRI siégeait en qualité de représentante au sein de l'association Orvault Retraite Active. Il est proposé de la remplacer par Monsieur Jean-Jacques DERRIEN.

Elle siégeait également en qualité de représentante au Conseil d'Etablissement de l'école des musiques – Origami. Il est proposé de la remplacer par Monsieur André NYAMSI-HENDJI.

Monsieur Sébastien ARROUET, par courrier du 8 décembre 2022, a fait part de son souhait de ne plus représenter le groupe Aimer Orvault au conseil d'administration de l'association Orvault Retraite Active. Il est proposé de le remplacer par Monsieur Gilles BERRÉE.

DECISION

Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

– **DESIGNE :**

- Monsieur Jean-Jacques DERRIEN
- Monsieur Gilles BERRÉE

en qualité de représentants au sein de l'association Orvault Retraite Active.

- **DESIGNE** Monsieur André NYAMSI-HENDJI en qualité de représentant au Conseil d'Etablissement de l'école des musiques – Origami

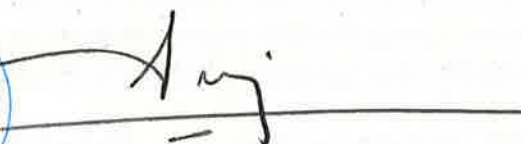
Extrait certifié conforme
Orvault, le 13 décembre 2022

La secrétaire de séance



Linda PAYET

**Pour le Maire
Le Directeur général**



Jean-François MAISONNEUVE

Rendu exécutoire

Par télétransmission en Préfecture le : 13 DEC. 2022

Et par publication le : 13 DEC. 2022